



5 et 6 septembre 2026

# Règlement



## Sommaire

Préambule .....	3
Conditions d'inscription .....	3
Engagement.....	3
Catégories et classements.....	4
Parcours .....	4
Chronométrage .....	4
Remontées mécaniques.....	5
Retrait des dossards.....	5
Matériel.....	5
VTT à assistance électrique .....	6
Assistance.....	6
Respect du parcours .....	7
Pénalités.....	7
Portes horaires .....	7
Transfert des vélos.....	7
Responsabilité .....	7



## Préambule

La PYR'EPIC est un raid VTT organisé par LOURDES VTT, club VTT associatif affilié à la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et placé sous sa responsabilité en tant qu'organisateur. Les participants s'engagent à respecter le présent règlement dans son intégralité.

La PYR'EPIC se déroule en haute montagne, sur un parcours technique et parfois isolé. Il est fortement recommandé de pratiquer régulièrement le VTT en montagne pour participer à la PYR'EPIC. La météo peut jouer un rôle important sur la technicité et la difficulté de l'épreuve. Le départ se situe à 2 877 m d'altitude, avec une partie du parcours au-delà de 2 000 m. Même à cette période, les conditions météorologiques peuvent être extrêmes. Les participants sont invités à prendre pleinement en compte ces éléments avant leur inscription.

## Conditions d'inscription

La PYR'EPIC est ouverte aux hommes et aux femmes nés en 2009 ou avant, détenteurs d'une licence FFC ainsi qu'aux non-licenciés. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Pour les non-licenciés, une attestation médicale autorisant la pratique du cyclisme en compétition, délivrée depuis moins d'un an à la date de l'épreuve, est obligatoire. Une assurance spécifique pour les non-licenciés devra être souscrite obligatoirement lors de l'inscription.

Tout candidat ne possédant pas l'ensemble de l'équipement et des documents requis lors du retrait des plaques se verra refuser le départ.

La PYR'EPIC est ouverte aux VTT à assistance électrique (VTTAE). Les concurrents s'engagent à respecter la réglementation en vigueur.

## Engagement

Par son inscription, chaque concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte sans réserve.

Les engagements se font uniquement par internet. Un lien vers le site d'inscription ainsi que la date d'ouverture des inscriptions seront mis en ligne sur le site [www.lourdesvtt.com](http://www.lourdesvtt.com).

La PYR'EPIC est limitée à 320 participants :

- 290 VTT
- 30 VTTAE

Les inscriptions sont closes dès que le nombre maximum de participants est atteint.



## Catégories et classements

- Classement scratch (hors VTTAE)
- Classement dames (hors VTTAE)
- Classement juniors hommes, nés en 2009 et 2008 (hors VTTAE)
- Classement seniors hommes, nés entre 2007 et 1987 (hors VTTAE)
- Classement masters hommes, nés en 1986 et avant (hors VTTAE)
- Classement scratch VTTAE

## Parcours

La trace GPS du parcours ne sera communiquée que quelques jours avant l'épreuve.

Le parcours sera entièrement balisé. Il est toutefois conseillé de disposer d'un GPS afin de se repérer sur le parcours (distance, dénivelé, altitude).

La PYR'EPIC est un raid VTT longue distance se déroulant en haute montagne sur un terrain technique. Une pratique régulière du VTT en montagne ou sur terrain technique est fortement recommandée avant de participer à l'épreuve.

Des signaleurs seront présents sur l'ensemble du parcours. Leur rôle consiste à assurer la sécurité des participants et à signaler aux autres usagers des routes et chemins le passage de l'épreuve. Ils ne disposent d'aucun pouvoir de police et ne peuvent en aucun cas s'opposer à la circulation. À l'approche d'un signaleur, le concurrent doit être particulièrement attentif aux indications verbales ou visuelles reçues et les respecter scrupuleusement. Il lui appartient également de s'assurer qu'il peut franchir routes et zones protégées sans danger.

Le parcours emprunte des portions de routes et de chemins communaux. Les participants s'engagent à respecter le Code de la route.

Des points de contrôle et de pointage seront répartis sur le parcours.

Les organisateurs se réservent le droit, en cas d'intempéries ou de tout autre événement extérieur, de modifier ou de raccourcir le parcours, voire d'annuler, afin de garantir la sécurité des participants et des organisateurs.

## Chronométrage

La PYR'EPIC est un raid VTT intégralement chronométré. Le classement est établi sur le temps total réalisé lors de la journée du dimanche.

Le prologue du samedi sert uniquement de référence pour le placement des départs du dimanche. Son temps ne sera pas pris en compte dans le classement final.

Samedi : prologue – Pic du Jer

Dimanche : étape – Pic du Midi à Lourdes



#### **Ordre de départ Samedi :**

- VTTAE : départ en premier, par groupes de 5 concurrents
- VTT : départ en second, par groupes de 5 concurrents

#### **Ordre de départ Dimanche :**

- VTT : départ en premier, départs individuels toutes les 15 secondes, dans l'ordre du classement du prologue
- VTTAE : départ en second, départs individuels toutes les 15 secondes, dans l'ordre du classement du prologue

## **Remontées mécaniques**

Les remontées mécaniques du Pic du Midi et du Pic du Jer seront utilisées pour acheminer les concurrents vers le départ des étapes. Il est impératif de respecter les consignes de sécurité, les horaires et les conditions d'embarquement communiqués par les organisateurs et le personnel des remontées mécaniques, sous peine de mise hors course.

## **Retrait des dossards**

Le retrait des dossards se fera impérativement selon le programme défini par l'organisation. Aucun retrait de dossard ne sera possible en dehors de ces horaires.

Les concurrents devront présenter une pièce d'identité ainsi que leur licence FFC ou leur certificat médical.

Pour les VTTAE, la batterie de rechange devra être présentée lors du retrait des plaques afin d'être marquée et acheminée vers le point de changement de batterie.

## **Matériel**

Les vélos admis à la PYR'EPIC sont exclusivement de type VTT. Les roues doivent être d'un diamètre minimum de 26 pouces. Toute extrémité saillante doit être protégée ou obturée.

Les compétiteurs sont seuls responsables du bon état de fonctionnement de leur vélo et du matériel utilisé.

La plaque avant doit être fixée de manière à garantir une visibilité optimale.



### **Matériel obligatoire (à présenter lors du retrait des plaques)**

- Casque (port obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve)
- Gants longs
- Couverture de survie
- Sifflet
- Réserve d'eau d'au minimum 1 litre
- Réserve alimentaire
- Coupe-vent imperméable
- Nécessaire de réparation
- Téléphone portable
- Vêtement chaud fortement conseillé en cas de mauvais temps

Des contrôles inopinés pourront être effectués à tout moment par le comité d'organisation. Les concurrents devront effectuer l'intégralité de la course avec l'équipement imposé, sous peine de mise hors course.

## **VTT à assistance électrique**

Les VTTAE admis au départ doivent répondre aux caractéristiques suivantes :

- Assistance limitée à 25 km/h
- Assistance uniquement lors du pédalage
- Une seule batterie de remplacement autorisée, à déposer lors du retrait des plaques
- Aucun point de recharge n'est disponible sur le parcours du dimanche

Un seul changement de batterie est autorisé sur le parcours. Le concurrent devra choisir le lieu de changement lors du retrait des plaques. (Distance données à titre indicatives, susceptibles d'évoluer)

- 1er point de changement possible : 42e km – 1 070 m D+
- 2e point de changement possible : 52e km – 1 980 m D+

Une recharge sera possible après le prologue du samedi à l'hôtel Alba, avant le chargement des vélos pour le transfert vers le Pic du Midi.

## **Assistance**

Aucune assistance extérieure n'est autorisée sur le parcours, que ce soit pour le ravitaillement ou la mécanique.

L'assistance entre concurrents est autorisée.

Tout concurrent est tenu de porter assistance à un autre concurrent blessé et d'alerter un signaleur ou de contacter le numéro de secours indiqué sur la plaque.



## Respect du parcours

Les concurrents doivent impérativement respecter les limites du circuit matérialisées par des filets, rubalises, portes, banderoles et/ou flèches directionnelles. Le tracé à suivre est obligatoirement celui des sentiers et chemins existants.

Tout non-respect du parcours entraînera une pénalité.

Pour être classé, tout concurrent doit franchir la ligne d'arrivée avec son vélo.

## Pénalités

- Matériel incomplet : refus de départ ou mise hors course
- Coupe du parcours : estimation du temps gagné + 30 minutes de pénalité ; mise hors course en cas de récidive
- Non-respect des consignes d'un signaleur, d'un organisateur ou du personnel des remontées mécaniques : mise hors course
- Non-respect de la nature (jets de déchets ou autres) : 30 minutes de pénalité ; mise hors course en cas de récidive
- Assistance extérieure : 30 minutes de pénalité
- Refus de laisser passer un concurrent plus rapide : 15 minutes de pénalité ; mise hors course en cas de récidive

## Portes horaires

Des portes horaires seront mises en place sur le parcours afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve. Un itinéraire de retour plus rapide sera proposé à chaque porte horaire pour les concurrents hors délais.

Les portes horaires sont les mêmes pour l'ensemble des participants, quel que soit l'heure de son départ sur le parcours Pyr'Epic du dimanche.

## Transfert des vélos

Le dépôt des vélos pour le transfert vers La Mongie se fera le samedi 5 septembre, de 11h00 à 14h00. Aucun dépôt ni transfert ne sera possible en dehors de ces horaires.

## Responsabilité

Le comité d'organisation se décharge de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration du matériel, ainsi qu'en cas d'accident résultant du non-respect du présent règlement.

Chaque participant prend part à l'épreuve sous sa propre responsabilité.